

H8 - MÉTROPOLE ET COLONIES (1870-1914)

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « La mise en scène de l'empire colonial »

Doc. vidéoprojeté : « Violences et conquêtes »

- À partir des années 1880, les Républicains décident de lancer une nouvelle phase de conquêtes coloniales : de nouvelles colonies (territoires conquis, dominés et exploités par une puissance étrangère) sont conquises par la France, essentiellement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est. Pour la métropole (pays à la tête d'un empire colonial, qui a conquis et qui domine des colonies), ces colonies sont l'occasion d'affirmer sa puissance internationale.
- La France administre, aménage et exploite les territoires colonisés à son profit. Elle transforme en profondeur l'économie et la société des colonies : cette colonisation brutale provoque de vifs débats en métropole et des résistances farouches dans les colonies.
- **Problématique : De 1870 à 1914, comment la Troisième République tente-t-elle de concilier ses valeurs et les enjeux liés à la colonisation ?**

I. La construction de l'empire colonial français

A. Un empire colonial vaste et peuplé

Doc. 1 page 210 : « Les empires coloniaux en 1870 »

Doc. 3 page 211 : « Les colonies françaises et européennes en 1914 »

- Au XIX^{ème} siècle, la France se lance dans une nouvelle expansion coloniale. Elle forme un second empire colonial (ensemble territorial composé d'une métropole et de ses colonies) : Charles X a lancé la conquête l'Algérie en 1830 et Napoléon III a fait la conquête de la Nouvelle Calédonie en 1853. À partir des années 1880, la Troisième République relance la colonisation (processus par lequel un pays accapare le territoire, les ressources et la souveraineté d'un autre) pour placer la France au second rang mondial, juste derrière après le Royaume Uni. En 1914, l'empire colonial français s'étend sur 11 millions de km² et compte 48 millions d'habitants).
- La politique coloniale française suit trois axes majeurs :
 - la France veut renforcer sa présence sur le littoral nord-africain : la Tunisie devient un protectorat (confiscation de la souveraineté d'un État par un autre, en échange de sa protection militaire) en 1881 et l'Algérie est départementalisée en 1848 ;
 - l'élargissement des possessions en Afrique subsaharienne s'opère à partir du Sénégal (conquis en 1854) par la signature de traités dans les années 1880-1890 ;
 - en Asie du Sud-Est, la fondation de l'Union indochinoise en 1887 achève la prise de contrôle française sur l'ensemble de la péninsule.

Point de passage et d'ouverture 1 : « 1898 : Fachoda, le choc des impérialismes »

Doc. 1 page 224 : « Le choc des impérialismes en Afrique »

- De fortes rivalités apparaissent. La « course aux colonies » s'engage avec d'autres puissances européennes, comme le Royaume Uni et l'Allemagne, pour lesquelles la possession d'un empire colonial est un instrument de puissance. La conférence de Berlin (1885) doit réduire les risques d'affrontement et aboutir à un partage colonial de l'Afrique. Cependant, des tensions, comme la crise de Fachoda en 1898 : cet événement constitue un choc entre impérialismes (action consistant à mettre des territoires sous domination militaire, politique, économique et culturelle). La France voulait construire un axe colonial Est-Ouest (du Congo à Djibouti) empêchant les Britanniques de créer un axe colonial Nord-Sud (de l'Égypte à l'Afrique du Sud). Afin d'éviter une guerre, la France retire ses troupes face à la pression britannique. Après Fachoda, les deux pays signent l'Entente cordiale en 1904 : elle définit leurs zones d'influence respectives et cherche à faire contrepoids à la puissance allemande. Le soutien du Royaume Uni permet à la France d'installer un protectorat au Maroc en 1912 malgré l'opposition allemande.

B. Les motivations de l'aventure coloniale

Doc. 3 page 216 : « La colonisation vue par Jules Ferry (28 juillet 1885) »

Consigne : En analysant le document, vous mettrez en évidence et expliquerez les raisons invoquées par Jules Ferry pour justifier la colonisation de territoires par la France. Vous porterez un regard critique sur le document.

Point méthode : Porter un regard critique sur un document

- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

- La colonisation est avant tout un choix politique. Née lors de la défaite face à la Prusse en 1871, la Troisième République est menacée par les oppositions royalistes et bonapartistes. À partir de 1879, les Républicains au pouvoir font de la relance de la colonisation un moyen pour renforcer le régime. Pour Jules Ferry, elle doit permettre à la France de s'affirmer comme une grande puissance. En ce sens, il est partisan du colonialisme (idéologie qui se montre favorable à la colonisation). Une intense propagande est organisée pour convaincre l'opinion publique : les Expositions coloniales, comme celle de Marseille en 1906, en sont un parfait exemple.
- Mais la colonisation s'explique aussi par des arguments économiques. Pour justifier la colonisation, les Républicains mettent en avant les avantages pour l'économie française : cette colonisation représente une aubaine pour relancer l'économie après la crise de 1873 (des ressources abondantes, de nouveaux marchés et des terres à cultiver).
- La colonisation est aussi justifiée par des raisons humanitaires. S'inscrivant l'héritage des sciences du XVIII^{ème} siècle définissant et classant des races humaines (Kant, *Des différentes races humaines*, 1775), les Républicains justifient la colonisation par de civiliser les peuples jugés inférieurs. Ces arguments visent à légitimer la mise en œuvre d'un projet colonialiste contraire aux valeurs de la République (« Liberté, Égalité, Fraternité »).

C. Acteurs et adversaires de la colonisation

- La colonisation est souvent improvisée : elle est souvent menée sur le terrain par des explorateurs, des militaires ou des missionnaires (religieux ayant pour mission d'évangéliser les populations non chrétiennes dans les colonies). En Afrique, l'action de Pierre Savorgnan de Brazza, qui signe des traités en 1880 autour du fleuve Congo, précède l'implantation officielle de la France, donnant naissance au Congo français en 1891.

Doc. 5 page 217 : « La réponse de Georges Clemenceau (30 juillet 1885) »

Consigne : En analysant le document, vous mettrez en évidence et expliquerez les critiques formulées par Georges Clemenceau contre la politique coloniale voulue par Jules Ferry. Vous porterez un regard critique sur le document.

Point méthode : Porter un regard critique sur un document

- identifier le point de vue de l'auteur et montrer qu'il existe d'autres points de vue
- repérer les éléments non évoqués (volontairement ou non) dans le document

- La politique coloniale fait naître des contestations. En métropole, elle divise la classe politique : la contestation culmine en 1885 lors du vote à la Chambre des députés des crédits nécessaires pour une expédition à Madagascar. D'autres débats opposent Jules Ferry à Georges Clemenceau. Celui-ci dénonce une politique coûteuse, aventureuse, violente et défend l'idée que la France ferait mieux de se concentrer sur sa politique européenne contre l'Allemagne.
- Des résistances à la colonisation apparaissent dans les colonies. Malgré leur infériorité, les chefs des grands empires de l'Afrique de l'Ouest s'allient et organisent la lutte contre les troupes françaises. Les résistances entraînent des interventions militaires : c'est le cas en Guinée, entre 1884 et 1898, contre Samory Touré. Les peuples des sociétés traditionnelles subissent l'introduction d'un modèle politique et social étranger à leur culture. En Indochine, des combattants comme Hoàng Hoa Thám mènent une guérilla contre les troupes françaises.

II. L'organisation de l'empire colonial français

A. L'administration et l'aménagement des colonies

Doc. 3 page 211 : « Les colonies françaises et européennes en 1914 »

- Il existe une grande diversité de statuts administratifs dans l'empire colonial français. L'Algérie constitue un cas à part : découpée en trois départements, elle dépend du Ministère de l'Intérieur. Les colonies conquises dans les années 1880-1890 (Madagascar) sont administrées par un Gouverneur dépendant du **Ministère des Colonies** (créé en **1894**). Les protectorats (Tunisie, Maroc) sont sous contrôle d'un Résident général français. Enfin de vastes ensembles sont constitués : l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française. Ce sont de vastes fédérations regroupant plusieurs colonies afin d'en faciliter l'administration.

- La colonisation s'accompagne de l'aménagement d'infrastructures. La construction de routes et de lignes de chemin de fer permet de circuler plus vite et plus sûrement. Entre 1879 et 1906, 2 035 km de voies ferrées sont bâtis en Algérie. Les infrastructures telles que les ponts, les gares, les bâtiments administratifs favorisent le développement économique mais aussi le contrôle plus étroit des autorités françaises. La colonisation transforme les villes comme Saigon :

Point de passage et d'ouverture 2 : « Saigon, ville coloniale » (dossier pages 222-223)

Consigne : Montrez que Saigon est un centre politique et économique majeur, qu'elle se présente comme une ville moderne mais qu'il y a une ségrégation entre populations.

- Saigon est un pôle politique majeur car le siège du Gouvernement général s'y trouve. C'est aussi une importante garnison (arsenal et port de guerre). Saigon est aussi un pôle économique grâce à son port de commerce ses marchés, ses gares et à sa proximité avec la ville de Cholon, principal centre commercial du riz ;
 - Saigon se veut à l'image de de la France moderne par son hippodrome où les blancs se fréquentent, son jardin botanique ou son théâtre qui propose des pièces parisiennes. La ville est aussi équipée de lignes de tramway, comme en France.
 - Saigon connaît une importante hiérarchisation et ségrégation entre populations. L'entre-soi du quotidien citadin colonial favorise peu à peu la coupure entre population colonisatrice et population colonisée. Des quartiers sont réservés aux blancs, à côté du Gouvernement général et de la cathédrale. Des contacts existent entre populations mais ils sont marqués par la domination des colonisateurs.
- Mais la modernisation est inégale. Les arrière-pays restent encore largement enclavés et à l'écart de ces transformations. Les infrastructures permettant d'exporter vers la métropole sont privilégiées, comme le port d'Alger. Dans les villes, les quartiers **indigènes** (personnes soumis par les Européens à la colonisation) restent insalubres. Le contrastes est fort avec les quartiers européens modernes, dans lesquels vivent les **colons** (personnes venues de métropole pour s'installer définitivement dans une colonie) et les **coloniaux** (personnes venues de métropole pour un temps limité dans une colonie).

B. L'exploitation économique des colonies

Doc. vidéoprojeté : « *La France et les cinq continents*, Pierre Ducos de la Haille, 1931 »

- La colonisation se caractérise par une économie de traite. Les ressources minières jusqu'alors inexploitées et de nouvelles cultures (vigne en Algérie, arachide au Sénégal) sont destinées à l'exportation en métropole. L'Algérie et l'Indochine sont, au sein de l'empire colonial français, les principaux territoires d'investissements et d'échanges.
- De très nombreuses richesses sont confisquées par les Français. En Algérie, dès 1871, les terres fertiles sont accaparées par les colons venus d'Europe. Les populations indigènes, soumises au **Code de l'indigénat** en 1881, subissent à nouveau le travail forcé malgré l'**abolition de l'esclavage** en 1848. Le volume des cultures destinées à l'exportation progresse au détriment des cultures vivrières. L'industrie se développe peu, la métropole protégeant ses propres industries.
- Le bilan économique de la colonisation est mitigé. La conquête coloniale a un coût : entre 1850 et 1913, les dépenses coloniales représentent 10% des dépenses publiques. L'empire colonial ne reçoit que 10% des investissements français en 1913, et n'est que le troisième partenaire commercial de la métropole après le Royaume Uni et l'Allemagne.

C. L'impact de la colonisation sur les sociétés

Doc. vidéoprojeté : « *La France et les cinq continents*, Pierre Ducos de la Haille, 1931 »

- Trois acteurs sont mis en avant par la propagande coloniale : le médecin, le missionnaire et l'instituteur. C'est sur eux que repose la politique d'**acculturation** (modifications au sein d'un groupe culturel à la suite d'un contact prolongé avec un autre groupe) de la République. Chacun représente les bienfaits de la civilisation que la France souhaite apporter aux populations indigènes. Les médecins doivent faire reculer les maladies (comme le paludisme), les missionnaires accompagnent l'évangélisation des colonies (la cathédrale Notre-Dame de Saïgon est construite en 1877 et 1880), les instituteurs sont déployés pour instruire les enfants dans les colonies (entre 1884 et 1908, un programme de scolarisation est mis en place en Algérie).

Point de passage et d'ouverture 3 : « 1887 : Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises » (pages 224-225)

- Mais certains idéaux républicains sont oubliés. La société coloniale se caractérise surtout par ses inégalités et sa violence. La ségrégation est omniprésente entre Européens et indigènes. Après 1887, le *Code de l'indigénat*, jusque-là réservé à l'Algérie, est étendu à la totalité des colonies françaises : il définit des peines spéciales pour les indigènes, les laissant dans une position d'infériorité juridique. Ce Code de l'indigénat suscite de rares critiques en métropole comme dans les colonies : il est abandonné dans certaines colonies (Indochine en 1903). Dans les colonies, l'**assimilation** (situation dans laquelle la métropole veut faire rapprocher le statut des colonisés par rapport à celui des colonisateurs) est bien culturelle mais pas juridique.
- L'empire colonial français est traversé par des révoltes permanentes. Le refus de reconnaître la culture indigène et les excès de la domination provoquent des soulèvements. À Madagascar, le général **Gallieni** instaure avec brutalité un protectorat français : la **reine Ranavalona III**, après une rébellion anti-française violemment réprimée, est exilée sur l'île de la Réunion en 1897.

Conclusion

- Dès les années 1880, la France lance une nouvelle phase de colonisation en Afrique et en Asie afin d'asseoir la stabilité de la République et la puissance de la France dans le monde. Elle conquiert des territoires par la force, elle administre et exploite ces territoires à son profit.
- Mais la colonisation fait débat en métropole et elle rencontre de vives résistances dans les colonies. La France y répond par la violence afin de conserver sa mainmise sur un empire colonial qui, en 1914, est le deuxième plus vaste et plus peuplé au monde, après celui des Britanniques.